

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 06425

Numéro SIREN : 410 001 952

Nom ou dénomination : VINCI CONCESSIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2022 sous le numéro de dépôt 8951

## **VINCI CONCESSIONS**

Société par actions simplifiée

Bâtiment JAVA

1973 Boulevard de la Défense - CS 10268

92757 Nanterre Cedex

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

PricewaterhouseCoopers Audit  
63 rue de Villiers  
92200 Neuilly sur Seine

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## **VINCI CONCESSIONS**

Société par actions simplifiée

Bâtiment JAVA

1973 Boulevard de la Défense - CS 10268

92757 Nanterre Cedex

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'associé unique de la société VINCI CONCESSIONS

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VINCI CONCESSIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe B.6. « Règles et méthodes comptables – Engagements de retraite » et la note 11 « Engagements hors bilan » de l'Annexe aux comptes sociaux, qui mentionne l'application rétrospective au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la décision de l'IFRS IC relative à la méthodologie de calcul des avantages au personnel et à la période d'acquisition des droits.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Titres de participation**

Votre Société constitue une provision lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à la valeur comptable, tel qu'exposé en note B.3 de l'annexe intitulée « Règles et méthodes comptables – Titres de participation ». Notre appréciation sur ces provisions s'est fondée sur l'examen des modalités d'application, et des hypothèses utilisées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition de l'associé unique dans le délai prescrit par vos statuts, certains documents nous ayant été communiqués tardivement.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mars 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

  

Bertrand Baloché

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid



## COMPTES SOCIAUX

**VINCI CONCESSIONS**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 4 306 925 672,00 €**

**1973 Boulevard De La Défense 92000 NANTERRE**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2021**

## Bilan actif

(en millions d'euros)

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	Brut	Amort.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0	C1
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Concessions, brevets et droits similaires	7,3	4,4	2,9	4,0	C1
Fonds commercial	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations incorporelles	5,6	0,0	5,6	4,3	C1
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>12,9</b>	<b>4,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8,3</b>	C1
Terrains	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Constructions	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Installations techniques, matériel	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations corporelles	7,3	6,9	0,4	1,2	C1
Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Avances et acomptes	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	C1
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres participations	8 970,5	78,2	8 892,3	8 873,6	C2/C5/C6/C8
Créances rattachées à des participations	577,5	152,9	424,6	460,8	C2/C5/C6/C8
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres immobilisations financières	13,6	0,0	13,6	0,1	C2/C5/C6/C8
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>9 561,5</b>	<b>231,1</b>	<b>9 330,4</b>	<b>9 334,5</b>	C2/C5/C6/C8
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>9 581,8</b>	<b>242,4</b>	<b>9 339,4</b>	<b>9 344,0</b>	
Matières premières, approvisionnements	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0	
Marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL Stock</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,5	0,0	0,5	0,5	
Clients et comptes rattachés	74,8	0,0	74,8	79,2	C6/C8
Autres créances	3,6	0,0	3,6	41,1	C5/C6/C8
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptes courants de trésorerie	1 437,1	0,0	1 437,1	1 263,3	C5/C6/C7/C8
<b>TOTAL Créances</b>	<b>1 516,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1 516,1</b>	<b>1 384,1</b>	
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	
Disponibilités	4,0	0,0	4,0	2,7	C5/C6
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,0</b>	<b>2,7</b>	
Charges constatées d'avance	0,4	0,0	0,4	0,2	
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>1 520,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 520,6</b>	<b>1 387,0</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0	
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0	
Ecart de conversion actif (VI)	6,2		6,2	8,7	
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>11 108,5</b>	<b>242,5</b>	<b>10 866,1</b>	<b>10 739,7</b>	

## Bilan passif

(en millions d'euros)

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Capital social ou individuel dont versé : 0,0	4 306,9	4 306,9	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	1 798,2	1 798,2	
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0,0	0,0	
Réserve légale	430,7	430,7	
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0	0,0	
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0,0	0,0	
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0,0	0,0	
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>430,7</b>	<b>430,7</b>	
Report à nouveau	538,8	1 587,2	
Acompte sur dividendes			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 278,3</b>	<b>51,4</b>	
Subventions d'investissement	0,0	0,0	C3
Provisions réglementées	0,1	0,1	C3
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>8 353,0</b>	<b>8 174,4</b>	C3
Produit des émissions de titres participatifs	0,0	0,0	
Avances conditionnées	0,0	0,0	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
Provisions pour risques	21,9	17,6	C4
Provisions pour charges	1,5	2,8	C4
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>23,4</b>	<b>20,3</b>	C4
Emprunts obligataires convertibles	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Autres emprunts obligataires	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes financières	2 420,4	2 420,5	C5/C6/C7/C8
Comptes courants de trésorerie	0,0	75,4	C5/C6/C7/C8
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>2 420,4</b>	<b>2 495,9</b>	C5/C6/C7/C8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,0	0,0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23,2	10,7	
Dettes fiscales et sociales	42,5	34,7	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,0	0,0	
Autres dettes	0,0	0,0	C6/C7/C8
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>65,7</b>	<b>45,4</b>	
Produits constatés d'avance	0,0	0,0	
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>2 486,1</b>	<b>2 541,4</b>	
Ecart de conversion Passif (V)	3,7	3,6	
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>10 866,1</b>	<b>10 739,7</b>	

## Compte de résultat

(en millions d'euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue services	104,6	0,0	104,6	90,4	
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>104,6</b>	<b>0,0</b>	<b>104,6</b>	<b>90,4</b>	
Production stockée			0,0	0,0	
Production immobilisée			0,0	0,0	
Subventions d'exploitation			0,0	0,0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4,6	3,0	
Autres produits			0,1	0,3	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>109,4</b>	<b>93,8</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0,0	0,0	
Variation de stock (marchandises)			0,0	0,0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0,0	-0,0	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,0	0,0	
Autres achats et charges externes			64,8	60,8	
Impôts, taxes et versements assimilés			4,2	4,2	
Salaires et traitements			28,4	29,8	
Charges sociales			10,4	11,3	
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements		2,2	2,4	
	sur immobilisations	Dotations aux provisions	0,0	0,0	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0,0	0,0	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0,1	1,2	
Autres charges			2,1	-0,0	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>112,2</b>	<b>109,7</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-2,8</b>	<b>-15,9</b>	<b>D1</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,0	0,0	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,0	0,0	
Produits financiers de participations			1 284,6	13,3	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			45,4	46,5	
Autres intérêts et produits assimilés			19,3	20,8	
Reprises sur provisions et transferts de charges			8,9	32,2	
Différences positives de change			0,9	6,4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 359,0</b>	<b>119,2</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			60,8	32,4	
Intérêts et charges assimilées			5,9	7,6	
Différences négatives de change			0,8	6,7	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>67,6</b>	<b>46,8</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>1 291,5</b>	<b>72,5</b>	<b>D2</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 288,7</b>	<b>56,6</b>	

## Compte de résultat (suite)

(en millions d'euros)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,0	0,0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,5	1,0	
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,1	0,0	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,0	0,1	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,3	6,6	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,0	0,1	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>0,3</b>	<b>6,7</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>0,3</b>	<b>-5,7</b>	<b>D3</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,0	0,0	
Impôts sur les bénéfices (X)	10,6	-0,4	<b>D4</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>1 469,0</b>	<b>214,1</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>190,7</b>	<b>162,7</b>	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 278,3</b>	<b>51,4</b>	

## Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)

Libellé	2021	2020
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	1 278,3	51,4
Dotations nettes aux amortissements	2,1	2,4
Dotations nettes aux provisions	42,5	-3,5
Résultat de cession	0,1	6,4
Coût de l'endettement financier net	-17,7	-16,5
Produits des participations	-1 284,6	-13,3
Charges d'impôts	12,7	1,9
<b>Capacité d'autofinanceme avant coût du financement et impôt</b>	<b>33,4</b>	<b>28,8</b>
Variation de BFR lié à l'activité	28,9	-20,7
Impôts payés	25,0	-38,9
Intérêts financiers nets payés	3,1	12,2
<b>Flux de trésorerie d'exploitation (i)</b>	<b>90,4</b>	<b>-18,6</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1,7	-3,2
Acquisitions d'immobilisations financières	-20,7	-21,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	0,0
Cessions et réductions d'immobilisations financières	-0,2	0,0
Produits des participations	1 284,6	13,3
variation des autres immobilisations financières	-43,1	-4,8
<b>Flux d'investissement (ii)</b>	<b>1 218,9</b>	<b>-16,1</b>
Augmentation / (diminution) de capital et primes liées	0,0	0,0
Gage Espèce	0,0	0,0
Dividendes versés	-1 099,8	0,0
<b>Flux de financement (iii)</b>	<b>-1 099,8</b>	<b>0,0</b>
<b>Variation de trésorerie de l'exercice (i + ii + iii)</b>	<b>209,5</b>	<b>-34,7</b>
<b>Endettement financier net à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-769,0</b>	<b>-734,3</b>
<b>Endettement financier net à la clôture de l'exercice</b>	<b>-559,5</b>	<b>-769,0</b>

## A1. Faits marquants de l'exercice

VINCI Concessions a créé en 2021 la filiale VINCI Concessions Ventures pour porter ses investissements innovants (+20 millions d'euros).

A ce titre, elle s'est associée notamment à Air Liquide et Total Energies, pour créer le plus grand fonds d'investissement mondial dédié au développement des infrastructures d'hydrogène décarboné.

VINCI Concessions a augmenté le capital de sa filiale VINCI Concessions Singapour par compensation de créances (+3,1 millions d'euros).

Le 15 décembre 2021, VINCI Concessions en partenariat avec Eiffage, a déposé un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage au prix de 27 euros par action. Cette offre et le projet de note d'information qui ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers restent soumis à l'examen de la part de cette autorité.

Covid 19 :

Malgré la montée en puissance des campagnes de vaccination à l'échelle mondiale, l'année 2021 a été impactée par l'évolution de la crise sanitaire. La recrudescence de la pandémie en début et en fin d'année 2021 – liée notamment à l'apparition de nouveaux variants - a conduit à la mise en place de nouvelles mesures restrictives dans de nombreux pays : mise en quarantaine, interdiction des regroupements de population, fermeture des lieux accueillant du public, limitation voire interdiction des déplacements, confinement d'une partie de la population, couvre-feux, fermetures de frontières, etc.

Dans ce contexte, les résultats des concessions du Groupe ont été pénalisés par la faiblesse du trafic aérien et, plus marginalement, par le léger recul du trafic autoroutier par rapport à son niveau de 2019.

Toutefois, après un début d'année particulièrement difficile, il a toutefois été observé un redressement progressif du trafic aérien à partir du 3e trimestre 2021. Sur l'ensemble de l'année 2021, le trafic ressort légèrement supérieur à celui de 2020 – à un niveau nettement inférieur à celui d'avant-crise –, avec de forts contrastes selon les zones géographiques. De même que la levée des mesures restrictives aux déplacements en juin a ensuite permis un rebond fort et rapide du trafic autoroutier. Au cours du 2e semestre 2021, il a atteint un niveau supérieur à celui de 2019.

Il est rappelé que VINCI Concessions est consolidée par intégration globale dans les comptes de VINCI, SA au capital de 1 480 905 940 euros située au 1973 Boulevard de la Défense CS10268 92757 NANTERRE Cédex.

## A2. Evènements Post Clôture

Au regard de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, VINCI Concessions précise que son exposition économique et bilantielle à ses deux pays est limitée.

VINCI Concessions détient plusieurs participations en Russie : à l'essentiel, indirectement 50% de la société concessionnaire de la section 0 de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg, indirectement 40% de la société dédiée qui exploite les sections 7 et 8 de la même autoroute dans le cadre d'un partenariat public-privé ainsi que 50% d'une société d'exploitation routière russe.

Les participations (y compris les créances financières) de VINCI Concessions dans ces sociétés russes étaient déjà entièrement dépréciées au 31/12/2021 :

(en millions d'euros)

	VB		Dépréciation		
	31/12/2021	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
<b>Titres de participations</b>					
VINCI CONCESSIONS VIA RUSSIE	10,2	10,2			10,2
VINCI CONCESSIONS RUSSIE	3,2	3,2			3,2
VINCI CONCESSIONS SERVICES RUSSIA	0,02	0,00	0,02		0,02
<b>Prêts Actionnaires</b>					
VINCI CONCESSIONS VIA RUSSIE	39,2	39,0	0,3		39,2
VINCI CONCESSIONS RUSSIE	66,0	61,4	4,6		66,0
VINCI CONCESSIONS SERVICES RUSSIA	40,4	0,0	40,4		40,4

Covid 19 :

Malgré un contexte où le Covid-19 continue de générer de l'incertitude - et dans lequel il est difficile de faire des prévisions, VINCI Concessions est en bonne position pour la sortie de crise.

Le trafic autoroutier, sauf nouvelles mesures de restriction des déplacements, devrait demeurer robuste, dans la continuité de la tendance du second semestre 2021. Dans le secteur aéroportuaire, l'activité reste tributaire des mesures gouvernementales, en particulier pour les vols internationaux, mais comme lors des précédentes phases de la pandémie, le trafic devrait reprendre rapidement dès que la situation sanitaire s'améliorera, et continuer à croître sur le long terme car les besoins de mobilité aérienne sont structurellement soutenus.

## B. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2017-03.

### 1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels inscrits dans la rubrique « concessions, brevets, licences » sont amortis, sauf cas particuliers, sur deux ou trois ans de manière linéaire.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, y compris les frais liés à l'acquisition et à la mise en place de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations concernées :

- Constructions : 10 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

La société applique les dispositions de l'avis n° 2018-01 du Conseil National de la comptabilité relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

### 3. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, VINCI Concessions intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées. Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

### 4. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

### 5. Créances et dettes en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

### 6. Engagements de retraite

Les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière et régimes de retraites complémentaires) sont évalués, pour chaque régime existant, selon la méthode actuarielle prospective (méthode des unités de crédits projetées) sur la base d'évaluations effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Ces engagements sont inscrits en engagement hors bilan.

### 7. Autres provisions

VINCI Concessions constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en cours, rendus probables ou certains à la date de clôture.

### 8. Impôt sur les sociétés

VINCI Concessions fait partie du groupe fiscal VINCI depuis le 1er janvier 2003.

## C. Notes relatives au bilan

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles.

(en millions d'euros)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		11,6	0,0	1,3	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	4,9	0,0	0,1	
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2,0	0,0	0,3	
Immobilisations corporelles en cours		0,0	0,0	0,0	
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>6,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>18,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1,7</b>	
IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0,0	0,0	12,9	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	0,0	4,9	0,0
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0,0	0,0	2,4	0,0
Immobilisations corporelles en cours		0,0	0,0	0,0	0,0
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL (III)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>7,3</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>20,2</b>	<b>0,0</b>

Les immobilisations corporelles concernent pour l'essentiel du mobilier et des matériels informatiques utilisés pour l'exploitation courante de la société.

### 2. Immobilisations financières

(en millions d'euros)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Participations évaluées par mise en équivalence		0,0	0,0	0,0	
Autres participations		9 518,3	7,3	76,8	
Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0	
Prêts et autres immobilisations financières		0,1	0,0	13,5	
<b>TOTAL (I)</b>		<b>9 518,4</b>	<b>0,0</b>	<b>97,6</b>	
IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Participations évaluées par mise en équivalence		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations		46,7	2,9	9 548,0	-4,9
Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts et autres immobilisations financières		0,0	0,0	13,6	0,0
<b>TOTAL (I)</b>		<b>0,0</b>	<b>54,5</b>	<b>9 561,5</b>	<b>0,0</b>

## 3. Amortissements

(en millions d'euros)

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		3,4	1,0	0,0	4,4
Installations techniques, matériels et outillages		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	4,0	0,9	0,0	4,9
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1,7	0,3	0,0	2,0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>5,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>6,9</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>9,1</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>11,3</b>

## 4. Provisions inscrites au Bilan

(en millions d'euros)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	0,1	0,0	0,0	0,1
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
Provisions pour pertes de change	8,7	6,2	8,7	6,2
Provisions pour pensions	0,3	0,0	0,0	0,3
Autres provisions pour risques et charges	11,3	7,4	1,7	17,0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>20,3</b>	<b>13,5</b>	<b>10,5</b>	<b>23,4</b>
Provisions sur titres de participations	76,2	2,2	0,2	78,2
Provisions sur autres immobilisations financières	107,6	45,2	0,0	152,9
Provisions sur comptes clients	1,6	0,0	1,6	0,0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>185,4</b>	<b>47,4</b>	<b>1,8</b>	<b>231,1</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>205,8</b>	<b>60,9</b>	<b>12,3</b>	<b>254,5</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		0,1	1,7	
Dont dotations et reprises financières		59,2	10,5	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	

(1)

La variation des provisions pour titres de participation s'explique principalement par la dotation concernant les titres de la société VINCI Concessions Singapour.

La variation des provisions sur créances rattachées à des participations concerne principalement les créances des sociétés VCSR (+40,4 millions d'euros), VCR (+4,6 millions d'euros) et VCVR (+0,3 million d'euros).

**(1) Provisions pour dépréciation des créances**

(en millions d'euros)

(en millions d'euros)	2020	Dotations	Reprises	2021
Clients	0,0		0,0	0,0
Autres débiteurs	1,6		1,6	0,0
<b>Total</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

## 5. Capitaux propres

Le capital social de la société est composé de: 384 546 935 parts à 11,20 € de valeur nominale.  
 Le capital social de la société s'élève à: 4 306 925 672,00 €

	Capital	Primes liées au capital	Réserve Légale	Autres réserves	Report à nouveau	Acpte dividendes	Prov réglementées	Résultat	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Capitaux propres au titre de l'exercice N-1</b>	4 306,9	1 798,2	430,7	0,0	1 587,2	0,0	0,1	51,4	8 174,4
Affectation du résultat de l'exercice N-1 et dividendes distribués					51,4	-1 099,8		-51,4	-1 099,8
Augmentation de capital									0,0
Réduction de capital									0,0
Résultat de l'exercice N								1 278,3	1 278,3
Provisions réglementées							0,0		0,0
<b>Capitaux propres au titre de l'exercice N</b>	4 306,9	1 798,2	430,7	0,0	1 638,6	-1 099,8	0,1	1 278,3	8 353,0

## 6. Endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	2 420,4	2 420,5
<b>Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)</b>	<b>2 420,4</b>	<b>2 420,5</b>
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des étabs. de crédit et découverts bancaires	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	0,0	0,0
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	0,0	75,4
<b>Dettes financières à court terme (part à un an au plus)</b>	<b>0,0</b>	<b>75,4</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 420,4</b>	<b>2 495,9</b>
Créances rattachées à des participations et prêts	424,6	460,8
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	1 437,1	1 263,4
Disponibilités	4,0	2,7
<b>Trésorerie court terme</b>	<b>1 441,2</b>	<b>1 266,1</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>-554,6</b>	<b>-769,0</b>

## 7. Etats des échéances des créances et des dettes

(en millions d'euros)

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		577,5	0,0	577,5
Autres immos financières		13,6	13,6	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>591,0</b>	<b>13,6</b>	<b>577,5</b>
Clients douteux ou litigieux		0,0	0,0	0,0
Clients et comptes rattachés		75,7	75,7	0,0
Personnel et comptes rattachés		0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0,0	0,0	0,0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0,0	0,0	0,0
	Autres impôts	0,0	0,0	0,0
Groupes et associés		1 437,1	1 437,1	0,0
Débiteurs divers		3,6	3,6	0,0
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>1 516,4</b>	<b>1 516,4</b>	<b>0,0</b>
Charges constatées d'avance		0,4	0,4	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>2 107,9</b>	<b>1 530,4</b>	<b>577,5</b>
Prêts accordés en cours d'exercice		0,0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0,0		
Prêts et avances consentis aux associés		0,0		

(en millions d'euros)

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers		2 420,4	0,0	0,0	2 420,4
Fournisseurs et comptes rattachés		23,2	23,2	0,0	0,0
Personnel et comptes rattachés		18,4	18,4	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6,1	6,1	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8,9	8,9	0,0	0,0
	Taxe sur la valeur ajoutée	8,2	8,2	0,0	0,0
	Autres impôts	0,9	0,9	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,0	0,0	0,0	0,0
Groupes et associés		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes		0,0	0,0	0,0	0,0
Dette représentative de titres empruntés		0,0	0,0	0,0	0,0
Produits constatés d'avance		0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 486,0</b>	<b>65,7</b>	<b>0,0</b>	<b>2 420,4</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0,0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0,0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0,0			

## 8. Etat des charges à payer incluses dans les postes du bilan

*(en millions d'euros)*

Charges à payer	Montant
<b>Dettes Financières</b>	
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1,0
<b>Autres dettes</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21,9
Dettes fiscales et sociales	42,5
Autres dettes	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>65,4</b>

## 9. Etat des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

*(en millions d'euros)*

Produits à recevoir	Montant
<b>Immobilisations Financières</b>	
Créances rattachées à des participations	47,6
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	15,6
Créances Fiscales et sociales	0,0
Autres	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>63,2</b>

## 10. Entreprises liées :

## a) Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Les positions au bilan au 31 décembre 2021 relatives aux entreprises liées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

Rubriques	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
Participations	8 892,3
Créances rattachées à des participations	424,6
	<b>9 316,9</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,5
Créances clients et comptes rattachés	75,0
Autres créances	3,6
Comptes courants de trésorerie	1 437,1
	<b>1 516,3</b>
<b>DETTES</b>	
Emprunts et dettes financières divers	2 420,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,0
Comptes courants de trésorerie	0,0
	<b>2 443,6</b>

b) **Éléments relevant de plusieurs postes du compte du résultat**

Les transactions enregistrées au cours de l'exercice avec les entreprises liées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

<b>Rubriques</b>	
<b>Produits financiers</b>	
Comptes courants de trésorerie	0,5
Prêts aux filiales	45,4
Dividendes	1 284,6
Autres	18,8
	<b>1 349,2</b>
<b>Charges financières</b>	
Comptes courants de trésorerie	0,2
Emprunts souscrits	5,6
Autres	0,2
	<b>5,9</b>

## 11. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)

Catégorie d'engagement	2021	2020
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties	832,2	820,3
Indemnités de départ en retraite (*)	4,5	5,7
Autres engagements		
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>836,8</b>	<b>826,0</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties		
Autres engagements		

(\*) Dont impact du changement de méthode suite à l'alignement de traitement des comptes sociaux avec la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite, pour (1,4) millions d'euros.

### **Recommandation ANC 2013-02 modifiée le 05/11/2021**

La principale mise à jour de la recommandation porte sur la définition de cette période de répartition des droits, dans le cas des régimes à prestations définies visés par la décision de l'IFRS IC.

Conformément à la lecture de l'IFRS IC, VINCI Concessions a adopté la nouvelle méthode qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

## 12. Effectifs

Voici la répartition des effectifs moyens au titre de l'exercice :

	2021		2020	
	ETAM	Autres	ETAM	Autres
Effectif moyen	36	159	33	174
<b>TOTAL</b>	<b>195,0</b>		<b>207,0</b>	

## D. Notes relatives au compte de résultat

### 1. Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés pour l'essentiel de redevances et de facturations de prestations de services.

Les charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de montage et de suivi d'offres et des coûts de fonctionnement de VINCI Concessions.

### 2. Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Produits nets perçus des participations	1 284,6	13,3
Produits (+) / Frais (-) financiers nets	58,7	59,7
Produits nets sur cession de VMP	0,0	0,0
Résultat de change	0,1	-0,4
Autres provisions financières et divers	-51,9	-0,2
<b>Résultat financier</b>	<b>1 291,5</b>	<b>72,5</b>

Les produits nets perçus des participations incluent principalement les dividendes reçus des sociétés VINCI Autoroutes (1 253,5 millions d'euros), HOBV (19,1 millions d'euros), Synérail (5 millions d'euros) et SMTPC (3,4 millions d'euros).

La variation des produits financiers nets est en rapport avec l'évolution de l'endettement moyen et des taux d'intérêts constatés durant l'exercice.

Les « Autres provisions financières » se rapportent essentiellement aux provisions sur titres de participations et créances liées.

### 3. Résultat exceptionnel

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Résultat sur opérations en capital	0,2	-5,6
Résultat sur opérations de gestion	-0,0	-0,0
Provisions nettes exceptionnelles	0,1	-0,1
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0,3</b>	<b>-5,7</b>

### 14. Impôts sur les bénéfices

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Impôts courants	11,8	0,7
Crédit d'impôts	-1,2	-1,2
Impôts différés	0,0	0,0
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>10,6</b>	<b>-0,4</b>

Le résultat fiscal de VINCI Concessions étant bénéficiaire, il a été constaté un impôt sur les bénéfices dans les comptes 2021 de 10,6 millions d'euros.

## E. Informations sur les filiales et participations au titre de l'exercice

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

	Capital	Primes liées, réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par VINCI Concessions	Montant des cautions et avals donnés par VINCI Concessions	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VINCI Concessions
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
<b>A - Renseignements détaillés par entité</b>										
<b>1 - Filiales</b>										
<b>(50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)</b>										
<i>a- Valeurs françaises</i>										
VINCI Autoroutes	5 237 534	3 643 665	54,09%	5 842 787	5 842 787			7 685	1 992 458	1 253 517
VINCI Airports	2 421 297	202 697	100,00%	2 415 980	2 415 980			45 435	-20 447	
CONSORTIUM STADE DE FRANCE	29 728	-13 537	66,67%	60 000	23 296			24 342	7 389	
VINCI Highways	303 100	26 111	100,00%	340 265	340 265			6 916	14 907	
VINCI CONCESSIONS VIA RUSSIE	4 000	-48 315	100,00%	10 230					-484	
PARK AZUR	4 810	-150	97,00%	4 668	4 668			7 131	554	
<i>b- Valeurs étrangères</i>										
GEFYRA LITOURGIA	500	808	55,32%	6 607	6 607			4 858	789	277
<b>2 - Participations</b>										
<b>(moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)</b>										
<i>a- Valeurs françaises :</i>										
<i>b- Valeurs étrangères</i>										
<b>B - Renseignements non détaillés par entités</b>										
<b>1 - Filiales non reprises</b>										
<b>au paragraphe A (50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)</b>										
<i>a- Filiales françaises</i>				58 050	41 012					
<i>b- Filiales étrangères</i>				83 873	77 641					
<b>2 - Participations non reprises</b>										
<b>au paragraphe A (moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)</b>										
<i>a- Dans des sociétés françaises (ensemble)</i>				81 489	73 343					
<i>b- Dans des sociétés étrangères (ensemble)</i>				46 535	46 535					

N.B. : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de change de clôture.

## **VINCI Concessions**

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 306 925 672 Euros  
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre  
410 001 952 RCS Nanterre

---

### **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 AVRIL 2022**

VINCI, Société Anonyme au capital de 1 482 202 542,50 Euros, dont le siège social est au 1973, Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 552 037 806 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Xavier HUILLARD, Président-Directeur Général,

Seul associé de la société par actions simplifiée VINCI Concessions, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- rapport de gestion du Président,
- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 ;
- texte des projets de décisions,
- statuts,

et constaté que les mêmes documents ont été communiqués au Comité d'entreprise et aux Commissaires aux comptes, a pris les décisions ci-après portant sur les points suivants :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 après lecture du rapport de gestion établi par le Président de la société et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes ; Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement des mandats du Président et du Directeur Général,
- Autorisation à consentir au Président et au Directeur Général d'émettre des cautions, avals et garanties,
- Pouvoirs pour les formalités.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président pour la Société et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire ou frais généraux excessifs, non engagés dans l'intérêt de la Société, visés à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, n'ont été constatés au cours de l'exercice écoulé.

## DEUXIEME RESOLUTION

### *Affectation du résultat de l'exercice 2021*

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2021 font apparaître un bénéfice de 1 278 329 411,71 Euros, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

➤ Montant disponible pour affectation :	
- Bénéfice de l'exercice 2021	1 278 329 411,71 Euros
- Report à nouveau au 31 décembre 2020 après affectation	<u>538 794 162,72 Euros</u>
<b>Total</b>	<b>1 817 123 574,43 Euros</b>
➤ Affectation décidée :	
- Dividendes de l'exercice 2021	1 057 504 071.25 Euros
- Report à nouveau au 31 décembre 2021 après affectation	<u>759 619 503,18 Euros</u>
<b>Total</b>	<b>1 817 123 574,43 Euros</b>

Le dividende de 1 057 504 071.25 euros, soit 2,75euros par action, est attribué aux 384 546 935 actions composant le capital. Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 29 avril 2022.

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 1 003 667 500,35 Euros au titre de l'exercice 2018,
- 0 Euro au titre de l'exercice 2019, et
- 1 099 804 234,10 Euros au titre de l'exercice 2020.

## TROISIEME RESOLUTION

### *Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce*

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte qu'aucune convention entre la Société et l'un de ses Dirigeants, relevant de l'application de l'alinéa 4 de l'article L.227-10, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## QUATRIEME RESOLUTION

### *Renouvellement des mandats du Président et du Directeur Général*

L'Associé unique décide, conformément aux articles 12.1 et 12.2 des statuts de la société et après avoir constaté que les mandats de Xavier HUILLARD, Président, et de Nicolas NOTEBAERT, Directeur Général, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée, de renouveler leurs mandats pour une durée de 6 ans qui expirera à l'issue de la décision d'Associé à intervenir en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

## CINQUIEME RESOLUTION

### *Autorisation à consentir au Président et au Directeur Général en matière de cautions, avals et garanties*

L'Associé unique autorise, conformément à l'article 12.3 des statuts, Monsieur Xavier HUILLARD, Président, et Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Directeur Général, agissant individuellement, à émettre des cautions, avals et garanties au nom de la Société, avec faculté de déléguer, dans la limite d'un plafond global annuel pour la Société de 200 millions d'euros, pour une durée d'un an expirant au plus tard à la date de la décision appelée à approuver les comptes de l'exercice 2022 étant précisé que ce plafond de

200 millions d'euros ne s'applique pas aux cautions, avals, et garanties qui pourraient être délivrées au profit de toutes administrations fiscales et douanières au cours de cette période.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

*Pouvoirs pour formalités*

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

**VINCI SA**

Le Président-Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a stylized 'X' and 'H' above it, followed by a vertical line that crosses the horizontal one.

**Xavier HUILLARD**